

# Instituts de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants du Centre Hospitalier de Saumur



## Formation au Tutorat Infirmier & Aide-Soignant

**Une formation pratique à la mise en œuvre  
du tutorat paramédical spécifique à :**

- L'accompagnement des étudiants en soins infirmiers
- L'accompagnement des élèves aides-soignants

Session N°2 -2022

**2ème semestre 2022 - Dates à venir**



**Professionnel infirmier et professionnel aide-soignant  
souhaitant exercer des fonctions et des missions  
liées au tutorat**



Dans les nouveaux locaux du **Plus -Pôle Régional de Formations**

80 Rue des îles – BP 100 – 49403 SAUMUR

N° Siret 264 900 523 00152

N° Déclaration existence : 52 49 02253 49

Tél. : 02 44 68 78 24

## Nos valeurs

- Une pédagogie basée sur l'expertise et sur l'ouverture, associant apports de connaissances et méthodes actives,
- Accompagnement personnalisé et réflexif du projet de chaque participant en fonction du lieu d'exercice.

## Objectifs de formation

- Apprentissage du transfert de compétences et des savoir-faire en matière d'accompagnement et d'évaluation du niveau d'apprentissage des étudiants aides-soignants et infirmiers,
- Appropriation des concepts et enjeux des référentiels de formation infirmière et aide-soignante
- Développement de compétences et de stratégies dans le domaine de la pédagogie en milieu clinique.

## Méthodes et outils

- Référentiels de formations et de supports utiles à la mise en œuvre du tutorat,
- Manipulation des outils d'encadrement en stage
- Brainstorming Apports théoriques en lien avec la pédagogie,
- Analyses de pratique, jeux de rôle,
- Travaux dirigés de groupe,
- Formation avec des temps communs infirmiers et aides-soignants et des temps spécifiques au tutorat infirmier et aide-soignant en sous-groupes.

## Particularité de la formation

Les participants, professionnels infirmiers et aides-soignants, bénéficient d'enseignements et d'apprentissages communs favorisant l'appropriation du tutorat auprès des étudiants.

## Modalités d'inscription

- 2 sessions par an,
- Session 1 : Mars Avril Mai 2021, Session 2 : 2ème semestre 2021.
- Inscription obligatoire au moins 15 jours avant le début de la formation.

## Coût

- 620 € par participant
- 450 € par participant pour l'établissement support : le CH Saumur-Longué-Montreuil Bellay

## Accessibilité aux personnes handicapées :

### Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

### Accès à la prestation :

Tout stagiaire en situation de handicap et dont la participation à la formation requiert des aménagements, peut contacter le Secrétariat IFSI (02 44 68 78 24) pour l'identification de ses besoins et pour assurer son accompagnement dans sa formation.



# Déroulement des journées de formation

## 1er JOUR

- **Matin :**
  - o Les représentations autour du tutorat
  - o Les acteurs du tutorat
- **Après-midi :** *en sous groupes AS et sous-groupe IDE*
  - o Concepts et enjeux des référentiels de formation

## 2ème JOUR

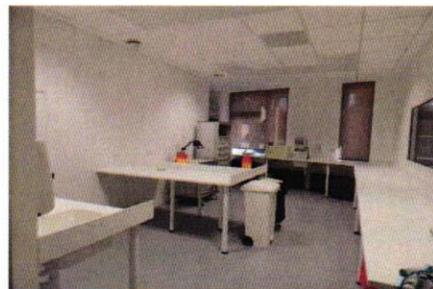
- **Matin :** *en sous groupes AS et sous-groupe IDE*
  - o Les outils du tutorat
- **Après-midi :** *en sous groupes AS et sous-groupe IDE*
  - o Eclairage théorique de la fonction pédagogique du tuteur (IDE)

## 3ème JOUR

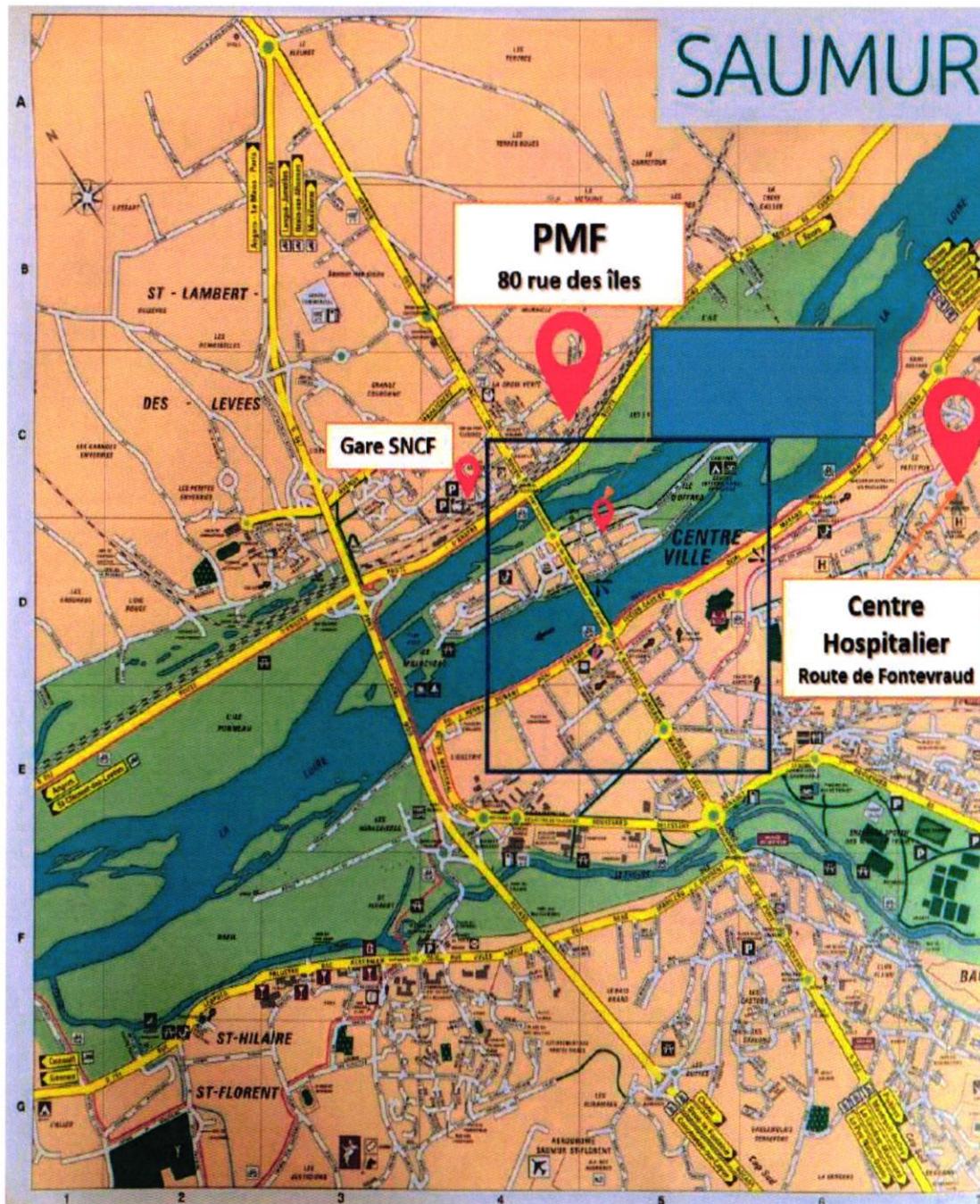
- **Matin :**
  - o Accueil du stagiaire et construction du projet de stage
- **Après-midi :**
  - o Initiation à la démarche réflexive

## 4ème JOUR

- **Matin :** *en sous groupes AS et sous-groupe IDE*
  - o L'évaluation des compétences
- **Après-midi :**
  - o Analyse de pratique sur la mise en œuvre du tutorat



**Nouveauté 2021 - création d'un espace de simulation en santé**



**La restauration** sur place est possible, uniquement dans les espaces de convivialité et à l'extérieur.

**Il est interdit de consommer des boissons et/ou de la nourriture dans les salles de cours.**

Attention: lors de la présence de plusieurs promotions sur la même période, l'accès aux micro-ondes et aux distributeurs de l'espace détente peut s'avérer difficile.

Proximité de plusieurs supermarchés et boulangeries dont certaines sont accessibles à pieds.

Accès au self de l'hôpital mais peut s'avérer inadapté en raison de la distance et du temps de trajet.

NB: des dispositions exceptionnelles et transitoires peuvent être prises en lien avec la situation sanitaire.

**Parking** sur place possible MAIS accès uniquement sur badge. Capacité de stationnement limité à prendre en compte. Possible d'accéder au 2<sup>e</sup> parking si le 1<sup>er</sup> est plein.

**Il est interdit de se garer hors emplacements matérialisés et sur les places réservées.**

Stationnement alentour limité. Privilégier les circulations douces, les transports en commun et le covoiturage.